Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20261116-2026_67-DE

Guémené-sur-Scorff

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy
Département du Morbihan

Membres en exercice : 15
Présents : 11
Représentés : 2

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 novembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 16 novembre 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Monsieur Erwan NEDELLEC, Monsieur Kévin CAMPION, Madame Sylvie PERDRIAU, Madame Valérie SOPHIE, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Monsieur Sylvain MALANDAIN (pouvoir à Monsieur Rivalan), Madame Perrine SIMON, Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec) Monsieur Luc GERARD

Secrétaire de séance : Monsieur Ronan ORJUBIN

---

67. Assainissement.
Décision modificative 2 au budget annexe 2026 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 15 du 5 mars 2026

Vu la délibération 46 du 6 juillet 2026

Monsieur le Maire présente la DM2 telle que :

Code INSEE			
56073	GUEMENE SUR SCORFF - ASSAINISSEMENT DE GUEMENE SUR SC	DM n° 2	2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21562 : Service d'assainissement	0.00 €	55 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	55 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	55 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**55 000.00 €**		**0.00 €**

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur Benoît RIVALAN

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20261116-2026_67-DE

La commission municipale entendue le 2 novembre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**
ADOPTE la décision modificative 2 au budget annexe « Assainissement » 2026.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur Benoît RIVALAN